



Grenoble le 14 novembre 2022

Cher(e) collègue

Les périodes de confinement et de post confinement ont mis en évidence, si cela ne l'était pas encore, l'importance du rôle des psychologues de l'Education nationale et de leur investissement dans le suivi et l'accompagnement des élèves et de leur famille, notamment les plus fragiles.

La FSU et ses syndicats SNES et SNUIPP défendent une conception humaniste de la psychologie. Et la création du corps des psychologues a permis de conforter la place et le travail du psychologue au sein de l'école.

Mais les attaques restent nombreuses : volonté de création d'un ordre des psychologues pour une mise au pas et une orientation des pratiques vers leur uniformisation, médicalisation de la difficulté scolaire...

A cela s'ajoutent des conditions d'exercice qui se sont considérablement dégradées : baisse des budgets des CIO et des RASED, postes non pourvus, difficultés de recrutement dues à un manque d'attractivité du métier... Le corps des psychologues est un des plus touchés par la précarité avec plus de 30% de non titulaires, EDA et EDO confondus.

Dans l'académie la FSU et le SNES-FSU n'ont eu de cesse d'intervenir auprès du rectorat pour le maintien de tous les CIO et des postes de DCIO, pour des conditions matérielles d'exercice dignes du service public. **Nous serons à nouveau reçues en audience le jeudi 24 novembre.**

La FSU et ses syndicats SNES et SNUIPP revendiquent :

- Le respect du statut et des missions

Le maintien d'un cadre national de la formation

- Une organisation du travail permettant des temps de réflexion et d'échange
- Le maintien de tous les CIO et les RASED dotés d'équipes complètes

- Le doublement des recrutements pendant 5 ans
- L'application des engagements pris par le Ministère sur les indemnités des PsyEN et DCIO

Le temps des élections professionnelles est l'occasion par une participation massive, de porter ces revendications et de donner à vos représentants une légitimité incontestable. Lors de la précédente mandature, les commissaires paritaires de la FSU et ses syndicats SNES et SNUIPP ont accompagné et défendu tous les collègues qui en ont fait la demande.

Comme pour toute élection, celle-ci fixera la représentativité des organisations syndicales.

Au sein des commissions paritaires, les élus de la FSU exerceront leurs missions de contrôle, d'application de la plus parfaite transparence et d'égalité de traitement avec la même rigueur et la même détermination qui font notre force et surtout celle des personnels que nous représentons.

Sans aucune exclusive, la FSU (1^{ère} Fédération de l'Education Nationale) et ses syndicats SNUIPP et SNES, très largement majoritaires dans leurs secteurs respectifs, s'adressent à l'ensemble de leurs collègues électeurs.

Nous vous invitons à vous prononcer pour les candidats présentés par la Fédération Syndicale Unitaire (FSU) au plan national comme au plan académique en participant, pour les titulaires, aux 4 scrutins, CAPA, CAPN, CSA et CSM ou, pour les non titulaires, aux 3 scrutins : CCP, CSA et CSM.

La FSU vous propose des temps d'échange lors de deux visio-conférences :

- Le **lundi 28 Novembre** de 11h à 12h30
- Le **mercredi 30 novembre** de 11h à 12h30

<https://rendez-vous.renater.fr/snes-fsu-gre-psyen>

Bien cordialement

Pour la FSU, le SNES-FSU de l'académie de Grenoble

Marion De Saint-Jean Ruth Eskinazi Frédérique Pénavaire